

BLV Mag

n° 246

Mars 2026

DOSSIER

LES SERVICES AUX ADMINISTRÉS

Sommaire

- 4

La rétro du mois
Les temps forts en images
- 5

L'agenda
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6

Le dossier
Les services aux administrés
- 10

La Ville s'engage
contre la prolifération du frelon asiatique
- 11

La vie d'asso
Semi marathon de Bourg-lès-Valence
- 12

Le portrait
Annette Tessier
- 14

Les tribunes
Libre expression
- 15

L'état-civil et les brèves

Le dessin de l'actu



par Laurent Miraglia

Les vacances de printemps approchent !

Du 7 au 17 avril 2026, les centres de loisirs de la ville accueillent les plus jeunes pour faire le plein d'activités !

Les places sont limitées, inscrivez vite vos enfants et offrez-leur des vacances pleines de rires, de découvertes et de souvenirs inoubliables !

Réservations du lundi 9 au vendredi 20 mars.

Programme complet à retrouver sur le site de la ville: www.bourg-les-valence.fr

Entre nous...

Compte-tenu de la période de réserve électorale qui a débuté le 1er septembre 2025 en vue des élections municipales de 2026, l'édito ne comportera plus de photo de Madame le Maire. Le magazine, à l'image de cet éditorial, respecte un principe de neutralité.

« Offrir aux Bourcaines et aux Bourcains un accueil et un service public de qualité »

La qualité de l'accueil et des services offerts au public fait partie des missions essentielles d'une municipalité. C'est cette proximité quotidienne qui est garante de la confiance entre une collectivité et ses administrés. Dans ce nouveau numéro du BLV Mag, vous trouverez un récapitulatif des différents services proposés en mairie avec les coordonnées ainsi que les horaires d'accueil de l'ensemble des services municipaux, afin de simplifier vos démarches et de vous orienter facilement vers les interlocuteurs compétents.

La richesse de notre vie locale se traduit également par son dynamisme associatif et sportif, à l'image du traditionnel semi-marathon de Bourg-lès-Valence, dont la prochaine édition se tiendra le 26 avril. Si

ce n'est déjà fait, je vous invite à vous inscrire à cet événement qui rassemble chaque année de nombreux participants et bénévoles dans un esprit convivial et sportif. Nous vous attendons nombreux, coureurs comme supporters.

Vous pourrez aussi découvrir dans ce numéro comment apprendre à piéger les frelons autour de votre domicile, en cette période particulièrement propice pour agir efficacement contre cette problématique saisonnière.

Enfin, je vous invite à faire la connaissance d'Annette Tessier, artiste locale passionnée, qui crée ses vêtements de A à Z à partir de laine brute. Son savoir-faire, son exigence et son engagement illustrent parfaitement la créativité et le talent qui animent notre territoire.

Madame le Maire de Bourg-lès-Valence



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent, Solène Vigouroux • Impression: Despesse Imprimerie • Tirage: 10500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépôt légal: à parution • Date de parution: Mars 2026 • Distribution: Distribal.

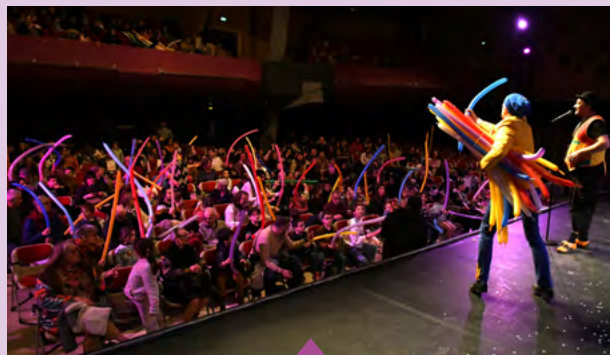
La rétro du mois — Les temps forts en images



Janvier – Rénovation des places Ebersbach et Longueville



31 janvier et 1er février –
Festival Lez'Arts Bourcains



13 et 14 février – 6e édition
du Festival pour enfants



9 février – Installation d'un composteur collectif square
Jean Moulin, en partenariat avec Valence Romans Agglo
et la Pétanque Bourcaine

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat
aux horaires d'ouverture de la mairie
(sauf le jeudi après-midi)
ou par téléphone : 06 09 67 92 96

Venez bénéficier des offres négociées à tarif
préférentiel par la municipalité : mutuelle
santé, assurance habitation, alarme
individuelle, assurance animale, dispositifs
anti-moustiques, fioul, bois de chauffage,
énergie verte...



Concert – « Formidable ! Aznavour »
Dimanche 15 mars – 17h

Théâtre le Rhône

Plus d'infos : www.theatre-le-rhone.fr



Exposition de peintures et sculptures de
Jacqueline Johannis et Marc Sivet
Du lundi 30 mars au vendredi 17 avril

Salle des mariages - mairie



Festival d'Un Jour
Du lundi 23 au jeudi 26 mars

Plus d'infos : www.lequipee.com



Journées européennes
des Métiers d'Arts
Du mardi 7 au dimanche 12 avril

Plus d'infos : www.valenceromansagglo.fr



Salon de l'alternance, de l'apprentissage
et de l'emploi
Mercredi 15 avril de 13h à 17h

Halle des sports Béatrice Mangold
118, chemin du Valentin



Commémoration du génocide
des Arméniens
Vendredi 24 avril à 15h

Square du 24 avril 1915 (angle rue de
l'Île Verte / rue de Chony



16e édition du semi-marathon
de Bourg-lès-Valence
Dimanche 26 avril

Halle des sports Béatrice Mangold

Renseignements et inscriptions :
semi-marathon-bourg-les-valence.fr

Votre mairie, un service de proximité au quotidien de Bourg-lès-Valence

Accueil, état civil, urbanisme, action sociale, vie associative, services techniques... : les services municipaux à votre disposition sont nombreux. Retrouvez toutes les informations essentielles, les coordonnées utiles et les horaires d'ouverture disposition pour faciliter vos démarches.

Pour tout problème concernant votre quotidien

Un numéro Vert :



Une plateforme en ligne :



Des permanences pour faciliter vos démarches juridiques



Le Défenseur des droits : il traite les réclamations de celles et ceux qui s'estiment victimes de discriminations ou qui ont des litiges avec des services de l'administration

Sur rdv le mercredi :

M. Demoment – 06 13 34 66 89



Le Conciliateur de justice : du ressort du tribunal judiciaire de Valence, le Conciliateur de justice a pour mission de trouver un règlement amiable à des différends : voisinage, conflits entre propriétaires et locataires (impayés, malfaçons de travaux...)

Depuis le 1er janvier, la Ville bénéficie de la présence d'un 2° Conciliateur de justice en la personne de M. Thierry Bonnet, en renfort de Bernard Lavallée.

Permanences :
les mercredis
(M. Lavallée – 07 67 75 05 95)
les jeudis par quinzaine
(M. Bonnet – 06 26 34 13 14)



Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) reçoit toute personne concernée par les violences intrafamiliales, la lutte contre les discriminations sexistes, les sujets d'égalité femme-homme.

Sur rdv

les 1^{er} et 3^e mercredis du mois
04 75 82 06 10

Les coordonnées et horaires d'accueil des services municipaux

Accueil de la mairie :

36, rue des Jardins
du lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
04 75 79 45 45
accueilmairie@bourg-les-valence.fr
www.bourg-les-valence.fr

Secrétariat de Madame le Maire

fermé les après-midi et le mercredi
04 75 79 45 02
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

Direction des services administratifs à la population

lundi et mercredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
mardi 8h30 - 12h et 13h30 - 19h (permanence de 19h uniquement réservée aux CNI et passeports)
jeudi 8h30 - 12h
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
04 75 79 45 30
service.population@bourg-les-valence.fr

Direction de l'aménagement urbain

sur rdv : 04 75 79 45 60 (fermé les lundi matins)
dau@bourg-les-valence.fr

Direction de l'éducation

lundi et mercredi 8h30 - 12h30
mardi et jeudi 8h30 - 12h et 13h - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h - 17h
04 75 79 45 11

Direction sport, jeunesse et vie associative

lundi et mercredi 8h30 - 12h et sur rdv 13h30 - 16h30
mardi et jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
vendredi 8h30 - 12h

Police municipale

ouverture au public :
lundi au jeudi 9h - 12h
vendredi 9h - 12h - 14h - 17
7, avenue de Lyon
04 75 79 47 47 (du lundi au vendredi de 9h à 19h)
police.municipale@bourg-les-valence.fr

Centre Communal d'Action Sociale

lundi, mardi, jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
mercredi 10h - 12h et 13h30 - 17h
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
162, place Elie Cester
04 75 79 45 78
accueilccas@bourg-les-valence.fr

Centre technique municipal

du lundi au jeudi 8h - 12h et 13h30 - 17h
vendredi 8h - 12h et 13h30 - 16h30
rue Aristide Bergès
04 75 79 45 55
ctm@bourg-les-valence.fr

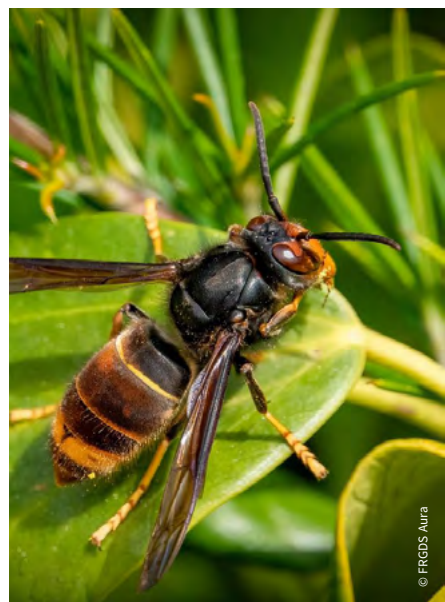
Théâtre Le Rhône

100, rue du Toueur – Île-Parc Girodet
04 75 43 38 88
contact@theatre-le-rhone.com



Lutte contre le frelon asiatique : une mobilisation collective indispensable dès le printemps

L'arrivée des beaux jours constitue une période propice pour que chacun, dans son jardin ou autour de chez lui, contribue à éviter la prolifération du frelon asiatique en piégeant les femelles fondatrices.



Le frelon asiatique (à ne pas confondre avec le frelon européen) est désormais bien installé sur notre territoire. L'année 2025 a malheureusement été particulièrement favorable à son développement, avec des nids observés dans toute la commune, aussi bien en centre-ville que dans les jardins, les haies, les arbres en bord de route ou les lotissements.

Prévenir cette expansion est pourtant indispensable pour des raisons de sécurité, car le frelon asiatique provoque chaque année des accidents graves voire des décès à la suite de piqûres. C'est aussi un enjeu de préservation de la biodiversité car cette espèce envahissante menace nos pollinisateurs, les abeilles constituant sa première source de protéines pour nourrir ses larves.

C'est pourquoi il est important d'empêcher leur installation, en agissant dès le printemps, pour piéger les femelles fondatrices qui quittent leur lieu d'hibernation entre fin février et mi-mai pour commencer à se nourrir et à construire un nid primaire, situé généralement entre 1m et 1,5m du sol (abri de jardin, haie, avancée de toit...).

Piéger ces femelles fondatrices permet ainsi d'éviter la formation de nids entiers et à des milliers d'autres frelons de voir le jour. Après la mi-mai,

la colonie s'installe dans un nid secondaire, souvent très haut dans les arbres, beaucoup plus volumineux. À ce stade, la fondatrice ne sort quasiment plus et le piégeage devient inefficace.

Certaines communes ont ainsi constaté jusqu'à 70 % de diminution des nids de frelons en quelques années grâce à un piégeage méthodique.

Des modèles abordables de pièges à frelons peuvent être achetés au rayon apiculture des jardinerie ou fabriqués simplement à domicile :

La recette du piège :

- 1/3 de bière brune
- 1/3 de vin blanc (répulsif pour les abeilles)
- 1/3 de sirop (grenadine, cassis ou fraise)
- Utiliser des pièges avec des trous de 5,5 mm (pour laisser sortir les insectes non ciblés)

Où placer le piège ?

- Dans les jardins, vergers ou à proximité des anciens nids
- A 1m-1m50 du sol
- Exposition ensoleillée le matin, à l'abri du vent

Plus d'infos sur la page dédiée de la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Auvergne-Rhône-Alpes :

- www.frelonsasiatiques.fr



À vos marques pour la 16^e édition du semi-marathon

Organisée conjointement par la Ville et l'association Semi-marathon de Bourg-lès-Valence, la course aura lieu le dimanche 26 avril prochain.

Trois parcours sont proposés au départ du lycée des Trois sources, accessibles aux coureurs débutants comme aux marathoniens les plus confirmés avec des distances de 5, 10 ou 21 kms. Il est également possible de concourir à plusieurs, dans le cadre du Challenge par équipe organisé sur 10 kms. Les plus jeunes ne sont pas oubliés, des courses étant prévues pour les enfants nés entre 2013 et 2019.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de l'événement sur présentation d'une licence ou d'un PPS (Parcours Prévention Santé), sur le site internet dédié (aucune inscription sur place), à des tarifs variables selon le parcours sélectionné et la date d'inscription. Attention, aucun dossard ne sera donné le jour de la course si le N° PPS n'est pas renseigné en ligne avant le retrait des dossards.

Autour des différentes épreuves, de nombreuses animations rythmeront la matinée avec, notamment, des groupes de musique, la retransmission de la

course sur écran géant ou encore la présence de plusieurs stands de restauration. Des coaches seront présents pour assurer l'échauffement.

Par ailleurs, les organisateurs recherchent activement des bénévoles pour garantir le bon déroulement de la compétition. Ravitaillement, sécurité sur le parcours, signalisation, remise des dossards, inscriptions... : les missions ne manquent pas. Aussi, toutes les bonnes volontés qui souhaitent contribuer à la réussite de cette matinée conviviale sont invitées à se manifester.

Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement leurs généreux partenaires et mécènes, sans le soutien desquels cet événement ne pourrait pas avoir lieu, à savoir la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les ravioles Mère Maury, Gemelli, Cap Jus, Leclerc, la Compagnie Nationale du Rhône, Granulats Vicat, Forvis Mazars, la radio Ici Drôme-Ardèche, sans oublier les partenaires techniques et prestataires : l'ASPTT Grand Valence, Hôtel Kyriad, la Chambre d'agriculture de la Drôme, le lycée du Valentin, Cap Bureautique, Run Expert, RodeoProd, Adeva, Drôme Digitale.

Renseignements et inscriptions :

- semi-marathon-bourg-les-valence.fr
- Inscriptions bénévoles : semiblv.benevoles@bourg-les-valence.fr
- Départs à 9h15 (21km) et 9h35 (10km et 5km) devant le lycée des 3 sources



Le portrait — Annette Tessier



Des vêtements qui ont du sens

Depuis près de cinquante ans, Annette Tessier crée des vêtements entièrement à la main. Ancienne professeure de dessin, elle file, tricote et compose la laine brute comme une matière vivante, entre savoir-faire artisanal et engagement pour une consommation plus responsable.

Dans la lumière douce de son atelier, Annette Tessier fait glisser entre ses doigts une mèche de laine encore brute. Le geste est sûr, précis, presque méditatif. « Je travaille la laine, de la toison de mouton jusqu'au tricot, au tissage, au crochet éventuellement », confie-t-elle avec simplicité.

Professeure de dessin de formation, Annette a toujours eu un pied dans la création. Dans les années 1970, à une époque où les arts du fil faisaient partie des enseignements, elle acquiert un grand métier à tisser. « Je ne l'ai pas remonté. Je préfère travailler avec des modèles plus petits, ça va plus vite », sourit-elle. Si la vie professionnelle l'a un temps menée vers d'autres horizons, elle n'a jamais abandonné ce savoir-faire patient et exigeant. « Cela fait des années que je fais ça. » En réalité, près de cinquante ans qu'elle file, tricote, assemble, expérimente.

Avant de se transformer en pull ou en paires de chaussettes, la laine passe entre ses mains à chaque étape. Annette part de la toison brute, qu'elle lave, carde, puis file. « Quand je file ma laine, je ne sais pas quelle épaisseur elle va faire », explique-t-elle. Actuellement, elle teste une laine frisonne, issue d'un mouton originaire du nord de l'Europe. « C'est une espèce qui a la particularité d'avoir du bleu et du noir sur sa toison. C'est une matière extraordinaire. » Les nuances naturelles ressortent sans teinture, comme une palette déjà prête à l'emploi.

Également peintre, Annette compose ses vêtements de la même manière qu'elle peint une toile : « je travaille les couleurs comme je travaille la peinture ». Toutes ses créations racontent le parcours d'une matière transformée avec respect. « L'objectif, c'est de démontrer qu'on peut prendre de la toison brute et la travailler pour en faire un vêtement et qu'il faut arrêter d'aller acheter des pulls acryliques. »

Derrière le geste artistique, il y a aussi un engagement. Depuis 2020, rappelle-t-elle, la laine est considérée comme un déchet industriel : les moutons sont tondus, la laine souvent brûlée, faute de débouchés. Dans le même temps, la France importe des fibres de Nouvelle-Zélande, d'Australie ou d'Amérique du Sud, tandis que l'industrie textile privilégie massivement l'acrylique. « On va fabriquer des produits avec, mais cela représente à peine 1 % de la production par rapport à la matière synthétique », regrette-t-elle.

Face à ce paradoxe, Annette Tessier poursuit son travail avec conviction. Dans son atelier, chaque vêtement tricoté incarne une manière de redonner sens et valeur à une matière première et à un savoir-faire ancestral.



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

DANS LA PERSPECTIVE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026, LA PÉRIODE ÉLECTORALE A DÉBUTÉ LE 1er SEPTEMBRE 2025. AFIN DE PRÉSERVER LE PRINCIPE DE NEUTRALITÉ QUI S'APPLIQUE À LA COMMUNICATION EN PÉRIODE ÉLECTORALE, LE GROUPE MAJORITAIRE A DECIDÉ DE NE PAS PUBLIER DE TRIBUNE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET CE, JUSQU'AU TERME DE L'ÉLECTION.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Fabrice Piaud - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "ENSEMBLE POUR BOURG-LÈS-VALENCE"

Pas de texte reçu

Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Frédéric Tremblay –
Maria Carlomagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Georges Ishacian

Expression d’Alexandre Pothain, Conseiller municipal

Retrouvez la tribune des écologistes sur bourglesvalence.org

Surexposition aux écrans : un enjeu majeur pour le bien-être de nos enfants

À l'heure où les écrans occupent une place croissante dans notre quotidien, il est essentiel de rappeler qu'une **exposition excessive peut entraîner des conséquences importantes sur la santé et le développement des enfants**. Télévision, tablettes, smartphones ou consoles sollicitent fortement leur attention et peuvent, lorsqu'ils sont utilisés sans cadre adapté, **perturber le sommeil, freiner le développement du langage, diminuer la capacité de concentration et limiter les interactions sociales indispensables à leur équilibre**.

Les professionnels de santé, dont Santé Publique France, soulignent l'importance d'un usage modéré et accompagné des outils numériques, en particulier chez les plus jeunes. **Avant 3 ans, l'exposition doit être fortement limitée**. Elle doit rester ensuite encadrée, avec des contenus adaptés à l'âge de l'enfant et des temps d'écran clairement définis.

Au-delà des recommandations, il s'agit de préserver des temps essentiels : **jouer, lire, créer, échanger en famille, pratiquer une activité physique... Autant d'expériences indispensables à la construction de l'autonomie et de l'imaginaire**.

Il est conseillé aux parents d'instaurer des règles simples et bienveillantes : pas d'écran pendant les repas ni avant le coucher, des espaces de la maison préservés des écrans, et surtout, des moments partagés loin du numérique. Protéger les enfants d'une surexposition aux écrans, c'est leur **offrir les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir pleinement**.

État civil		
NAISSANCES		
Kristina Antonyan Elias Ravachol Agatha Agadjanov	Léa Mussard Gallo Ayyoub Agoubi	Basile Delion Léon Delion
DÉCÈS		
Fabien Augeyre Yvette Grandouiller née Girard Aouicha Sliti née Slitia Anne Doucet Serge Riedinger René Bouchet Jacqueline Yanikian	Jeannine Mottet née Poyet Germaine Imbertèche Kamel Melouah Renée Kazès Véronique Sinicola Maurizio Faa Philippe Verhaegen	Huguette Garcia née Fagnoni Michel Magnan Christiane Charpenay née Riou Gaston Suchet Michel Delarbre Marie-Nicole Jupô
MARIAGES		
Pascal Mathey / Chantal Trouiller		Nicolas Vaure / Annie Raharimalala

23–28 mars 2026

festival D'UN JOUR

32^e ÉDITION

GRANDE FÊTE
DU CINÉMA
D'ANIMATION

ÇA PIQUOUILLE OU ÇA GRAVOUILLE !?

Projections de films internationaux, démonstration, exposition, ciné-concert, espace de réalité virtuelle, ateliers d'expérimentations, rencontres avec les professionnels du Pôle de l'image Animée - La Cartoucherie à travers des visites de studios, d'écoles et de discussions autour des métiers de la chaîne de fabrication d'un film d'animation !

#ENFANTS #ADOS #ADULTES #PROS

ENTRÉE
GRATUITE*
*SUR
ADHÉSION

RENDEZ-VOUS

À Bourg-Lès-Valence et dans les 9 autres villes partenaires du Festival !

WWW.LEQUIPEE/FESTIVAL-UN-JOUR